



**HAL**  
open science

# Réparer et entretenir les constructions dans une seigneurie rurale du XVe siècle. L'exemple de la châtellenie de Talmont (Vendée)

Charles Viaut

## ► To cite this version:

Charles Viaut. Réparer et entretenir les constructions dans une seigneurie rurale du XVe siècle. L'exemple de la châtellenie de Talmont (Vendée). *Ædificare, Revue internationale d'histoire de la construction*, 2020, 2 (6), pp.123-156. 10.15122/isbn.978-2-406-10690-6.p.0123 . halshs-02919416

**HAL Id: halshs-02919416**

**<https://shs.hal.science/halshs-02919416>**

Submitted on 27 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Réparer et entretenir les constructions dans une seigneurie rurale du xv<sup>e</sup> siècle : l'exemple de la châtelainie de Talmont (Vendée)

Le château de Talmont, situé dans le sud-ouest du département de la Vendée, à quelques kilomètres à peine de la mer, est l'un des sites historiques médiévaux les plus importants de la région, tant en termes de fréquentation touristique que d'intérêt historique. Les fouilles et recherches historiques effectuées entre 2003 et 2018, prochainement publiées sous les auspices du département de la Vendée et du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'Université de Poitiers (CESCM), y ont en effet mis en évidence une occupation castrale continue sur plus de six siècles. Le site, juché sur un promontoire micaschiste surmontant la confluence de deux petits fleuves côtiers, le Payré et la Sauvagère, présente des indices d'occupation dès la fin du x<sup>e</sup> ou le début du xi<sup>e</sup> siècle, avec la probable installation d'un monastère ou prieuré dont la tour-porche de l'église est encore conservée, et des indices d'occupation contemporains. Un programme de construction monumental en pierre, composé d'une enceinte ovalaire en galets, d'une grande salle à deux niveaux et d'espaces privatif accolés à la courtine ouest (préciser la nature du matériau), prend place au cours du xi<sup>e</sup> siècle. Il s'agit probablement d'une fondation des comtes de Poitiers, qui cherchent à cette époque à affirmer leur pouvoir le long du littoral. S'ajoute bien vite à cet ensemble une tour maîtresse dès la fin du xi<sup>e</sup> ou le début du xii<sup>e</sup> siècle, et un programme de fortification « Plantagenêt » daté de la fin du xii<sup>e</sup> ou du début du xiii<sup>e</sup> siècle, longtemps attribué à Richard Cœur de Lion, alors seigneur de Talmont et comte de Poitiers, mais très probablement l'œuvre de Savary de Mauléon, le puissant seigneur de Talmont et sénéchal de Poitou dans le premier tiers du xiii<sup>e</sup> siècle, financé par l'argent de la couronne anglaise<sup>1</sup>. Au xiv<sup>e</sup> et au xv<sup>e</sup> siècle, peu de programmes de construction d'ampleur prennent place au château de Talmont, alors résidence occasionnelle des puissants vicomtes de Thouars. Il est toutefois probable que Louis d'Amboise, vicomte de Thouars de 1422 à 1469, soit à l'origine de la construction d'un logis neuf accolé à la courtine orientale dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, qui vient relayer l'ancienne grande salle du xi<sup>e</sup> siècle abandonnée à cette époque ; les autres commanditaires probables sont Philippe de Commynes, puis Louis II de la Trémoille, qui héritent de la seigneurie à la fin du xv<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Le site semble abandonné au xvi<sup>e</sup> siècle, avant que ses fortifications ne soient en partie démolies en 1628<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Teddy Béthus, Nicolas Prouteau, « Les mutations du castrum de Talmont (Vendée) : naissance et transformations d'une forteresse bas-poitevine (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) », in Luc Bourgeois et Christian Rémy (dir.), *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées : actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 2014, p. 231-257.

<sup>2</sup> Charles Viaut, *Du lieu de pouvoir à l'espace vécu : le château de Talmont du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, Paris, Ecole nationale des Chartes, 2018.

<sup>3</sup> Georges Barbaud, « Notice sur la démolition du château de Talmont », *Bulletin archéologique du CTHS*, 1896, pp.305-311

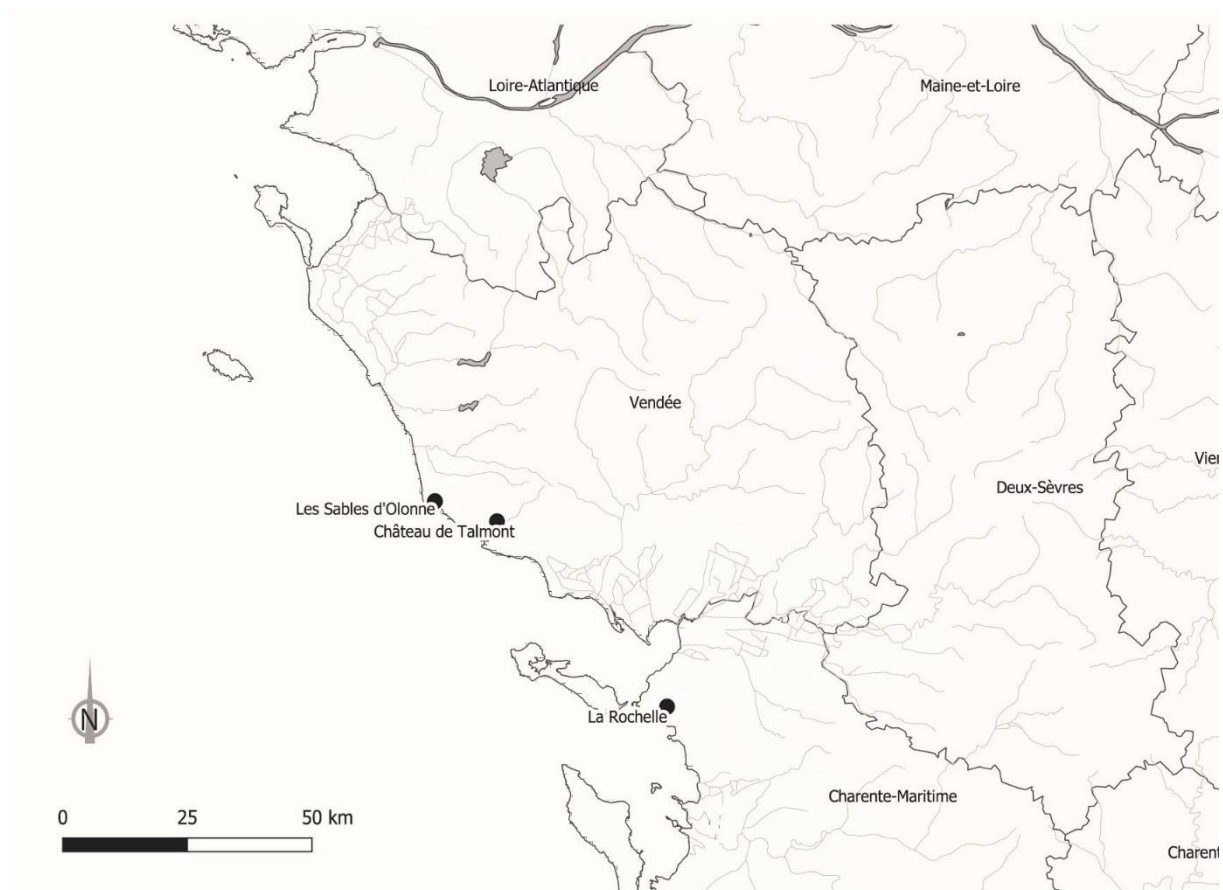


Figure 1 Localisation de Talmont-Saint-Hilaire (Vendée). Réalisation Charles Viaut.

Le XV<sup>e</sup> siècle voit l'apparition d'une nouvelle source pour l'histoire de la construction à Talmont : les comptes de la châtellenie, conservés au sein du fonds de la Principauté de Talmont aux Archives départementales de la Vendée, concernent les travaux de construction mais aussi et surtout d'entretien et de réparation menés grâce aux ressources de la seigneurie de Talmont. Tardives et de surcroît lacunaires, ces informations écrites ne concernent qu'indirectement les vestiges archéologiques datant pour l'essentiel de temps antérieurs. Elles sont en revanche d'une grande générosité pour, du début du XV<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle, étudier les ressorts de la commande architecturale, de la maîtrise d'ouvrage à l'exécution des travaux, pour éclairer le contexte économique du financement des campagnes de construction, pour approcher le milieu des artisans du bâtiment, pour réaliser une typologie technique et géographique des matériaux mis en œuvre. Avec ce dernier point, le retour au terrain est possible et d'utiles confrontations peuvent alors être menées entre données archéologiques et scripturaires.

Réparations

Jehan saunde & d'auens benca pour mulla en la fouche de l'ebat deus beryes  
 & jelles se mette en moulin de reus abest & d'el d'acomen muer du plouche  
 & du lambour eudit moulin & le chenale qui portet l'aire po marche fait ouly xxxvj.

Item en ele pour coudre ledit plouche lambour & lesdus rayons .vj.

Jehan feruue macesthe pour marche fait oliu de ruffon le fer des moulin  
 de lefrange qui estoit rompu viij. s. d.

Nicolas oulier pour iii jours qui fut pour reconure la maison dudit  
 moulin de lefrange & leut pour joch & p n s. d. d. viij. s. d.

Item pour marche fait opre d'aus de ruffon le levre & les pusses qui  
 estoient contre le pignou & longuer & sur l'edif maison dudit moulin .vj.

Regillanne bagn pour marche fait oliu plus maistr par rohand pour  
 mettre sur les esais le moulin de la ruded affin qu'il ne chruyt muer  
 les beryes & les esaves reparter le plouche & reconure en plusie lieux le  
 lambour dudit moulin .vj.

A carue pour marche fait oliu de demo pdes se a neuf la ponne et l'engle  
 qui est soubz le bonsson dudit moulin .vj.

Nicolas guindon pour marche fait oliu de deus beryes de moulin vend  
 mis en moulin neuf de longemelle & jelles baycomer xlj.

Dudit Nicolas pour refforger le fer dudit moulin viij. s. d.

Jehan samere charpenteur pour marche fait oliu pour mettre  
 en arbre neuf en moulin d'ayde des guesseux et pour mettre  
 deux braz en rohet dudit moulin & pour refforger aneuf castre  
 du moulin qui porte le moullange & l'ayre les choses de la rohe  
 pour samer .vj.

Des plus

Figure 2 Comptes des "œuvres et réparations" de la châteltenie de Talmont, 1412-1413. Archives départementales de la Vendée, 1E/1244



## 1. Les sources de l'histoire de la construction en Talmondais au XV<sup>e</sup> siècle

### *La rubrique des « Œuvres et réparations » dans les comptes des recettes et des mises de la seigneurie*

Les registres, généralement tenus par le receveur de la seigneurie, sont organisés en deux rubriques : les « recettes » et les « mises ». Les recettes rassemblent l'ensemble des revenus perçus sur la seigneurie de Talmont, c'est-à-dire les revenus non-muables, tels que les cens, tailles, rachats seigneuriaux et ligences, et les revenus muables correspondant aux fermes de la réserve seigneuriale de Talmont<sup>4</sup>. Venant après celle-ci, la rubrique des mises compte notamment les gages des officiers, l'argent envoyé au seigneur à Thouars et l'argent dépensé en « Œuvres et réparations »<sup>5</sup>. Cette dernière catégorie nous intéresse au plus haut point ; en effet, elle se compose en majeure partie de marchés comptant les dépenses en personnel et en matériaux employés à divers travaux, le nom des artisans impliqués dans le chantier, la tâche effectuée, la durée du chantier, éventuellement la technique employée, et finalement la somme payée par le receveur pour le chantier. Le principe est le même en ce qui concerne l'achat de matériaux, à ceci près que la provenance des matériaux achetés n'est pas toujours indiquée. C'est donc une source documentaire présentant un fort intérêt compte tenu de la variété des informations apportées sur le contexte social, technique et économique des chantiers de construction.

Pour le XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, ces documents sont disponibles pour les années 1412-1413<sup>6</sup>, 1414-1415<sup>7</sup>, 1417-1418<sup>8</sup>, 1454-1455<sup>9</sup>, 1465-1466<sup>10</sup>, 1487-1488<sup>11</sup>, 1491-1492<sup>12</sup>, 1498-1499<sup>13</sup>, 1503-1504<sup>14</sup>, 1504-1505<sup>15</sup> et 1511-1512<sup>16</sup>. Ces comptes concernent donc 11 années sur une durée d'un siècle, de l'époque de Pierre d'Amboise à celle de Louis II de la Trémoille, et ne sauraient ainsi faire figure de série exhaustive. Tout au plus peut-on les considérer comme un échantillon que l'on espère suffisamment représentatif. En particulier, les comptes des années 1473-1486 ne nous sont d'aucun secours : il ne s'agit en effet que du résumé des comptes, qui ne fournit aucune précision sur la destination des dépenses. Au-delà de leur représentativité, ces comptes permettent, par leur répartition, de cibler plusieurs périodes suffisamment éloignées, soit le début, le milieu et la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

Une autre limite réside dans le fonctionnement financier des chantiers médiévaux. Ainsi, les travaux sont financés par une ou plusieurs sources de revenus<sup>17</sup>, selon leur importance ou les montants nécessaires. Dans le contexte des chantiers seigneuriaux, il arrive que les chantiers de faible importance soient financés par les revenus de la seigneurie en question<sup>18</sup> tandis que les constructions les plus importantes nécessitent d'autres sources de financement qui ne sont pas nécessairement consignées dans les comptes de la seigneurie. De fait, les comptes des « Œuvres et réparations » concernent surtout des réparations ainsi que des constructions

---

<sup>4</sup>Fabien Chanson, *Les comptes de la seigneurie de Talmont (1412-1499). Étude économique et sociale du Talmondais à la fin du Moyen-Âge*, Mémoire de Master 2, La Rochelle, Université de La Rochelle, 2007, p.17.

<sup>5</sup>Ibid., p.28.

<sup>6</sup>Archives départementales de la Vendée (A.D. Vendée), 1E/1244, f°25r°.

<sup>7</sup>Ibid., 1E/1245, f°25v°

<sup>8</sup>Ibid., 1E/1246, f°27r°

<sup>9</sup>Ibid., 1E/1247, f°103r°

<sup>10</sup>Ibid., 1E/1249, f°23r°

<sup>11</sup>Ibid., 1E/1253, f°67r°.

<sup>12</sup>Ibid., 1E/1254, f°61r°

<sup>13</sup>A.D.Vendée, 1E/1255, f°42v°

<sup>14</sup>Ibid., 1E/1256, f°57r°

<sup>15</sup>Ibid., 1E/1256 (2<sup>nd</sup> cahier), f°25r°

<sup>16</sup>Ibid., 1E/1256 (3<sup>e</sup> cahier), f°22r°

<sup>17</sup>Philippe Bernardi, *Construire au Moyen Âge XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS éditions, p.80.

<sup>18</sup>Elizabeth Jacquier, « La politique castrale des Valois de Bourgogne dans les bailliages méridionaux de leur duché », in *Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS, 2001, p.143.

mineures, et il n'est fait nulle mention de constructions pouvant correspondre aux programmes architecturaux de la fin du Moyen Âge identifiés. Peut-être est-ce un effet de source, car beaucoup d'années de compte manquent ; mais il est possible que les comptes correspondant aux grands programmes de construction à Talmont au XV<sup>e</sup> siècle ne se soient pas trouvés dans ceux de la seigneurie. Auquel cas ils semblent avoir disparu aujourd'hui, les sondages dans le chartrier de Thouars n'ayant pas donné de résultats.

### *La correspondance entre le seigneur et ses agents*

Si elles n'ont pas livré de comptes de construction, les archives du chartrier de Thouars ont en revanche permis la découverte de nombreux mandements et quittances échangés entre le seigneur et ses officiers sur place, dont une bonne partie concerne effectivement les programmes de construction. Ces documents apportent parfois des détails sur les coûts, les artisans impliqués, et sur la chaîne de commande de la construction et des réparations.

Plusieurs centaines de mandements et de quittances ont été découverts, datant pour la plupart de l'époque de Louis d'Amboise ; notamment des liasses concernant respectivement les périodes 1438-1458<sup>19</sup>, 1447-1453<sup>20</sup>, 1456-1457<sup>21</sup> et 1457-1498<sup>22</sup>. Leur répartition est erratique, en fonction d'une conservation apparemment assez aléatoire ; cependant, quelques bonnes séries sont encore conservées, qui permettent un aperçu à l'échelle de quelques mois, voire de quelques semaines de correspondance. Ces documents apportent ainsi des éclairages ponctuels sur les ressorts de la commande.

### *Les études archéologiques de matériaux*

Si les études archéologiques des programmes architecturaux de la fin du Moyen Âge restent en partie à faire et à mettre en relation avec le contexte, les études spécialisées portant sur le matériel retrouvé en fouille présentent d'ores et déjà un intérêt certain pour l'histoire de la construction. Les études menées sur les terres cuites architecturales (TCA) notamment<sup>23</sup>, permettent d'apporter des éclaircissements sur les matériaux mis en œuvre, les techniques de production et la provenance des carreaux de pavement et des tuiles. Pas moins de 12 groupes techniques ont ainsi été mis en évidence pour les tuiles et les tuiles creuses datées du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle retrouvées en fouille au château de Talmont<sup>24</sup>. Nul doute que des études géologiques et des études portant sur les mortiers apporteraient un éclairage supplémentaire et novateur sur l'extraction de pierre et la production de chaux.

La documentation disponible forme ainsi un corpus certes lacunaire, mais suffisamment varié pour éclairer divers aspects du milieu de la construction à Talmont au XV<sup>e</sup> siècle, des commandes seigneuriales à la matérialité des ressources employées.

## 2. Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre sur les chantiers de Talmont au XV<sup>e</sup> siècle

Parmi les thèmes abordés par l'histoire de la construction médiévale, celui des commanditaires et des contrôleurs des chantiers est un des plus anciens ; dès le XIX<sup>e</sup> siècle, on s'intéresse aux « bâtisseurs de cathédrales » des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup> ; puis l'étude de plus en plus systématique des comptes de construction des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle élargit le champ de la recherche aux

---

<sup>19</sup>Archives nationales (A.N.), 1AP/557.

<sup>20</sup>A.N., 1AP/556<sup>2</sup>.

<sup>21</sup>Ibid., 1AP/2144.

<sup>22</sup>Ibid., 1AP/2145.

<sup>23</sup>Sarah Grenouilleau, « La terre cuite architecturale », in *Le château de Talmont Saint-Hilaire (Vendée)*, rapport final d'opération, Nantes, SRA Pays de la Loire, 2014, p.66.

<sup>24</sup>Ibid., p.86.

<sup>25</sup>Odette Chapelot « Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans le bâtiment médiéval », in *Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS, 2001, p.11.

commanditaires et au fonctionnement des chantiers de divers édifices, châteaux et palais en particulier<sup>26</sup>. Les études prosopographiques et lexicographiques tendent à montrer qu'à partir des grands chantiers du XIII<sup>e</sup> siècle, les figures du concepteur et du conducteur de travaux se distinguent progressivement, donnant peu à peu naissance à l'architecte au sens où nous l'entendons aujourd'hui<sup>27</sup>. Cependant, ce type de dirigeant est encore limité, au XV<sup>e</sup> siècle, aux plus grands chantiers. Nous préférons pour notre propos le terme de « maître d'œuvre » qui nous semble plus adapté à la situation des chantiers de réparation et de petite construction que nous considérons au château de Talmont. Ce sont certes des chantiers seigneuriaux renseignés par des comptabilités, mais ils ne comptent apparemment pas parmi les œuvres nécessitant les services de professionnels de la conception architecturale.

A Talmont au XV<sup>e</sup> siècle, les comptes de construction et de réparation et les correspondances entre le seigneur et ses officiers nous renseignent sur le processus de la construction, de la commande jusqu'à la mise en œuvre. Plusieurs questions se posent alors : qui sont les commanditaires des constructions au château et dans la ville de Talmont ? Comment s'organisent la direction, le paiement et le contrôle des travaux ?

### *La maîtrise d'ouvrage des constructions*

Tant les comptes que les quittances remplissent la même fonction au sein de l'administration seigneuriale : il s'agit de rendre compte au seigneur de chaque dépense effectuée par ses officiers, afin de vérifier qu'aucun abus des finances de la seigneurie n'a lieu. La correspondance fournit des exemples de cette gestion « au jour le jour » : les mandements contiennent les ordres seigneuriaux, qui sont tenus de répondre en précisant la somme engagée. Les quittances envoyées en retour portent la validation des dépenses par le seigneur ou son administration. Bon nombre d'entre elles portent des ordres de construction ou de réparations de la part du seigneur. Ainsi, en juin 1445 :

Lois sire d'Amboise viconte de Thouars conte de Benon et seigneur de Talemond a Estienne Benost nostre recepveur dudit lieu de Talemond salut. Nous vous mandons et comendons que toutes et chacunes les reparations qui seront necessaires es maisons de nostre chastel ~~dudit lieu~~ aussi a noz fours moulins et cohuages dudit lieu de Talemond, et aussi pour les messages necessaires pour nous, estre faites vous faictes par l'ordonnance de noz senechal chastelain ou procureur dudit lieu et rapporte cestes presentes avecques certifficacion des dessusdites ou de l'un d'eulx. Mandons a noz audicteurs de comptes qui de present sont ou seront en temps advenir que de ce qui leur apparra vous avoir este mis pour les causes davant dictes vous facent bonne allouance et descharge a voz comptes sens aucun contredit ou difficulte. Donné en nostre chastel de Talemond le XXIII<sup>e</sup> jour du mois de juin l'an mil III<sup>e</sup> quarante et cincq.

[signé] Loÿs d'Amboise<sup>28</sup>

On le voit ici, la commande est à l'initiative de Louis d'Amboise. Nous pourrions dire ainsi qu'il s'agit d'une commande relativement ordinaire, puisqu'elle concerne uniquement des réparations sur des logis et des équipements seigneuriaux, sans plus de précision. Ce type de commande est le plus fréquent dans les correspondances seigneuriales : on en retrouve également en janvier<sup>29</sup>, mars<sup>30</sup>, juillet<sup>31</sup> et décembre 1456<sup>32</sup>, mars 1457<sup>33</sup>, octobre 1458<sup>34</sup>, juin

---

<sup>26</sup>Ibid., p.13.

<sup>27</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.111.

<sup>28</sup>A.N., 1AP/557, quittance n°7.

<sup>29</sup>Ibid., quittance n°23.

<sup>30</sup>Ibid., quittance n°24.

<sup>31</sup>A.N., 1AP/2144, quittance n°1.

<sup>32</sup>A.N., 1AP/557., quittance n°15.

<sup>33</sup>A.N., 1AP/2144, quittance n°2.

<sup>34</sup>A.N., 1AP/2145, quittance n°4.

1459<sup>35</sup>, janvier 1460<sup>36</sup>, ainsi qu'en janvier,<sup>37</sup> mars<sup>38</sup> et août<sup>39</sup> 1489. La conservation inégale des archives et la concentration des mandements sur des périodes très courtes laisse penser que ce genre de commande devait intervenir très fréquemment, à raison de plusieurs fois par an ; en ce qui concerne les réparations à faire sur des logis, jamais localisés, il est probable qu'elles interviennent en amont de visites seigneuriales. Dans le cas de la seigneurie de Talmont, il semble en tout cas que l'initiative des travaux de réparation et d'entretien des bâtiments et des infrastructures revienne le plus souvent au seigneur lui-même, comme cela est le cas par exemple pour les châteaux des comtes de Savoie au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. Mais d'autres cas de figure sont également décelables à plusieurs reprises ; notamment les constructions engagées par les agents seigneuriaux eux-mêmes lorsque la situation l'exige. Ainsi, en septembre 1447, le châtelain Jean Guymar fait réparer la charpente et le toit des halles de Talmont<sup>41</sup>. Les officiers seigneuriaux, comme le souligne O.Chapelot, peuvent également être des maîtres d'ouvrage de fait<sup>42</sup> ; en effet, l'entretien et les réparations des infrastructures seigneuriales, font également partie des devoirs qui leur incombent. Il est possible que les pertes de revenus imputables au mauvais entretien des infrastructures soient répercutées sur les gages des officiers...

En ce qui concerne les programmes de construction proprement dits au château de Talmont, en dehors des réparations, l'absence de comptes ou de toute archive ne nous permet pas de nous prononcer sur leurs commanditaires et leurs concepteurs. Toutefois, il semble assuré que la maîtrise d'ouvrage de nouvelles constructions soit le fait de commandes seigneuriales, comme cela est constamment le cas dans les contextes princiers et châtelains au XV<sup>e</sup> siècle ; c'est par exemple Isabeau de Couhé, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers et dame de Vasles, qui commande la reconstruction du logis abbatial dans le château du dit lieu entre 1466 et 1471<sup>43</sup>. L'absence de documents nous laisse démunis pour reconstituer l'organisation des constructions à l'échelle de l'administration des vicomtes de Thouars ; si certains princes s'attachent les services de « maîtres des œuvres » comme Macé Darne, maître des œuvres de Louis duc d'Anjou et maître d'œuvre de la reconstruction du château de Saumur en 1367<sup>44</sup>, la présence d'un de ces personnages dans l'entourage des vicomtes de Thouars n'est pas attestée, notamment faute d'études sur l'entourage de ces seigneurs.

### *La maîtrise d'œuvre des chantiers*

La gestion et la direction des travaux de construction à Talmont au XV<sup>e</sup> siècle met en jeu plusieurs acteurs. Les officiers seigneuriaux, en premier lieu, dont on décèle la présence sur le terrain, s'assurant de l'approvisionnement en matériaux, de la bonne marche des travaux et du paiement des travailleurs. Ainsi, en mars 1457, lors des travaux de réparation d'un moulin :

Nous Jehan Loer et Jehan Guymar lieutenant et chastelain de Thalemond pour tres doubtte et tres puissant seigneur monseigneur d'Amboise viconte de Thouars conte de Guynes et de Bennon prince et seigneur dudit lieu de Thalemond. Certiffions a mondit seigneur et messires les audicteurs des comptes de ses receveurs que Regnault Béchet son receveur audit lieu de Thalemond a baillé et poié des deniers de sa recepte a Jehan de la Sale charpentier pour avoir fait tout a neuf l'arbre du moulin a ayve de mondit seigneur assis au dessoubz du chasteau dudit lieu de Thalemond et l'eschale de son

<sup>35</sup>Ibid., quittance n°12.

<sup>36</sup>Ibid., quittance n°24.

<sup>37</sup>Ibid., quittance n°37.

<sup>38</sup>Ibid., quittance n°42.

<sup>39</sup>Ibid., quittance n°48.

<sup>40</sup>Jean-Michel Poisson, « La maîtrise d'œuvre dans les châteaux du comté de Savoie au XIV<sup>e</sup> siècle », in *Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS, 2001, p.170.

<sup>41</sup>A.N., 1AP/557, quittance n°16.

<sup>42</sup>Odetta Chapelot, op.cit., 2001, p.23.

<sup>43</sup>Alain Champagne, « Une seigneurie rurale et la reconstruction en Poitou au XV<sup>e</sup> siècle : l'hôtel de Vasles », in *Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, EHESS, 2001, p.197.

<sup>44</sup>Emmanuel Litoux, Jean-Yves Hunot, Daniel Prigent, « L'édification d'un château-palais dans le dernier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle », in *Le château et la citadelle de Saumur, architectures du pouvoir*, Paris, Société Française d'Archéologie, 2010, p.49.



moulin a vent dudit lieu la somme de six escuz d'or et par monnoye sept sols six deniers a laquelle somme nous marchandasmes o ledit charpentier pour fere lesdits ouvrages. Item a poié ledit receveur pour l'achapt de III<sup>e</sup> de gros clou de tillac et II<sup>e</sup> de mi tillac pour couldre ladite roe la somme de ~~XI~~ vingt ung sols huit deniers. En tesmoign desquelles chouses nous avons signé cestes présentes de noz mains le X<sup>e</sup> jour de mars l'an mil III<sup>e</sup> cincquante six.

[signé]

Jehan Loer

Guymer<sup>45</sup>

Le receveur est certes présent pour fournir les matériaux, s'assurer de la bonne marche des travaux et payer les artisans ; mais on voit que la conduite concrète du chantier est plutôt confiée à des artisans, ici le charpentier Jean de la Salle. Ce cas est effectivement le plus fréquent à la fin du Moyen Âge : lors de chantiers où n'intervient pas de maître d'œuvre dédié, la maîtrise d'œuvre est déléguée à des maîtres artisans indépendants, qui fournissent leurs outils, leur savoir-faire, et parfois leur équipe<sup>46</sup>. Le rôle des officiers seigneuriaux, plutôt le châtelain ou le receveur, est ici celui de contrôler les travaux et de s'assurer de leur financement et de leur approvisionnement. Les exemples de ce type d'organisation ne manquent pas au dans les constructions seigneuriales du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle ; ainsi, dans la Savoie du XIV<sup>e</sup> siècle, les châtelains du comte assurent un rôle tout à fait similaire dans ses châteaux<sup>47</sup>. Sur le chantier de l'hôtel de Vasles dans les années 1460-1470, le personnage le plus important est le procureur Jean de Fougères, qui contrôle l'état du chantier et les comptes de construction<sup>48</sup>. Comme avec le receveur de Talmont, les artisans négocient leur embauche avec lui ; le paiement est réglé par le receveur, Jean Cacaud<sup>49</sup>. Plus que des maîtres d'œuvre, les officiers de Talmont apparaissent plutôt à l'image de ceux de Vasles, comme des payeurs et contrôleurs des œuvres à l'échelle de la seigneurie. La dernière étape du contrôle des chantiers réside en effet dans la tenue des comptes des œuvres par le receveur, comptes qui sont ensuite intégrés au compte général des dépenses de la seigneurie.

L'organisation des chantiers d'entretien et de réparation semble s'appuyer avant tout sur les officiers seigneuriaux. En effet, l'autorité seigneuriale est toujours présente, qu'il s'agit de commande de chantiers ou de contrôle des comptes, mais les officiers sont des courroies de transmission essentielles, non seulement pour prendre en charge les chantiers nécessaires, mais aussi le recrutement d'artisans, le financement du chantier, la fourniture de matériaux, le contrôle du chantier et la tenue des comptes. On retrouve cette organisation dans beaucoup de contextes seigneuriaux de la fin du Moyen Âge ; toutefois, à Talmont, en ce qui concerne les programmes de construction plus importants, bien des zones d'ombre persistent, en particulier au sujet du financement et de la présence de maîtres d'œuvre spécialisés au service du seigneur commanditaire.

### 3. La question financière

L'étude de l'organisation financière des chantiers ne devient possible que pour les périodes pour lesquelles des séries de comptes importantes sont conservées, soit à partir du XIV<sup>e</sup> siècle pour la France actuelle ; nombreux ont été les chantiers étudiés par ce biais, notamment ceux

---

<sup>45</sup>A.N., 1AP/2144, quittance n°2.

<sup>46</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.113.

<sup>47</sup>Jean-Michel Poisson, op.cit., 2001, p.164.

<sup>48</sup>Alain Champagne, op.cit., 2001, p.203.

<sup>49</sup>Ibid.

d'églises<sup>50</sup> ou de châteaux<sup>51</sup>. L'étude des comptes permet de mettre en valeur les modalités et les montants des paiements, l'organisation des payeurs, ou encore les hiérarchies sociales au sein des travailleurs du bâtiment, telles qu'elles sont visibles à travers les différences de rémunération. De même, l'étude des dépenses de construction sur une période de temps permet dans certains cas de mettre en évidence les évolutions du contexte économique.

Les chantiers de construction et de réparation de Talmont, nous l'avons évoqué, sont comptés parmi les dépenses indexées sur les revenus de la seigneurie. Les quelque 11 années de comptes conservées sur une durée d'un siècle permettent d'évaluer le financement des chantiers de Talmont de différentes manières ; l'étude de l'évolution des dépenses, si elle présente des limites évidentes en raison du petit nombre d'années de compte conservées, est à mettre en relation avec le contexte économique global. Les dépenses de construction doivent également être comparées avec les dépenses globales, afin d'évaluer leur importance relative. Enfin, l'examen particulier d'années de compte permet de mettre en évidence les différents postes de dépense et leur poids respectif. Les comptes permettent ainsi d'approcher plus finement l'aspect financier des constructions seigneuriales de Talmont au XV<sup>e</sup> siècle.

#### *Les dépenses de construction de la seigneurie au XV<sup>e</sup> siècle*

Les dépenses de construction et de réparation des chantiers de Talmont sont prises en compte sur le montant des recettes muables et non-muables de la seigneurie. Elles doivent ainsi être mises en relation avec l'ensemble des dépenses de la seigneurie. D'après les comptes conservés, il apparaît rapidement que la construction représente un poste de dépenses relativement mineur : sur la période 1412-1500, F.Chanson détermine que les dépenses d'entretien et de réparation représentent 958 livres, soit seulement 10 % des montants dépensés, loin derrière les gages des officiers, l'argent envoyé au seigneur et les dépenses diverses<sup>52</sup>. Les dépenses de construction étant irrégulières, il est toutefois possible que cette constatation soit faussée par la maigre représentativité des sources : certaines années de fortes dépenses en construction ont pu disparaître.

Si l'on considère désormais l'évolution globale des dépenses de construction, il convient d'en aborder la variation dans le temps ; ce paramètre est en effet le plus complet, puisque le montant des dépenses en construction des années 1473-1486 est connu, ce qui n'est malheureusement pas le cas de la destination de ces dépenses. On obtient alors une impression de fort contraste selon les années : au début du siècle, l'année 1414-1415 seule se distingue, avec pas moins de 100 livres de dépenses en œuvres et réparations, notamment à cause de la réparation de la chaussée de l'étang des Guessaux<sup>53</sup>. Les chantiers enregistrés dans les comptes concernent ici en majeure partie des réparations d'infrastructures. Plusieurs périodes d'activité intense sont décelables par ailleurs : les années 1474-1486, 1504-1505 et 1511-1512. En ce qui concerne les années 1470-1480, nous en sommes réduits à des hypothèses. En effet, le résumé des comptes, seul disponible pour l'époque de Philippe de Commines, ne renseigne pas la destination des dépenses.

---

<sup>50</sup>Voir par exemple Etienne Hamon, « Le financement du chantier de la tour nord de la cathédrale de Bourges au début du XVI<sup>e</sup> siècle », in *Du projet au chantier. Maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre au XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, EHESS, 2001, p.117.

<sup>51</sup>Voir par exemple Nathalie Nicolas, *Guerre et insécurité. Le coût de la mise en défense des châteaux du Haut-Dauphiné (1360-1400)*, thèse de doctorat, Aix-en-Provence, 2002.

<sup>52</sup>Fabien Chanson, op.cit., 2007, p.28.

<sup>53</sup>A.D.Vendée, 1E/1245, f°28v°.

Dépenses de la seigneurie de Talmont pour les oeuvres et réparations, 1415-1512

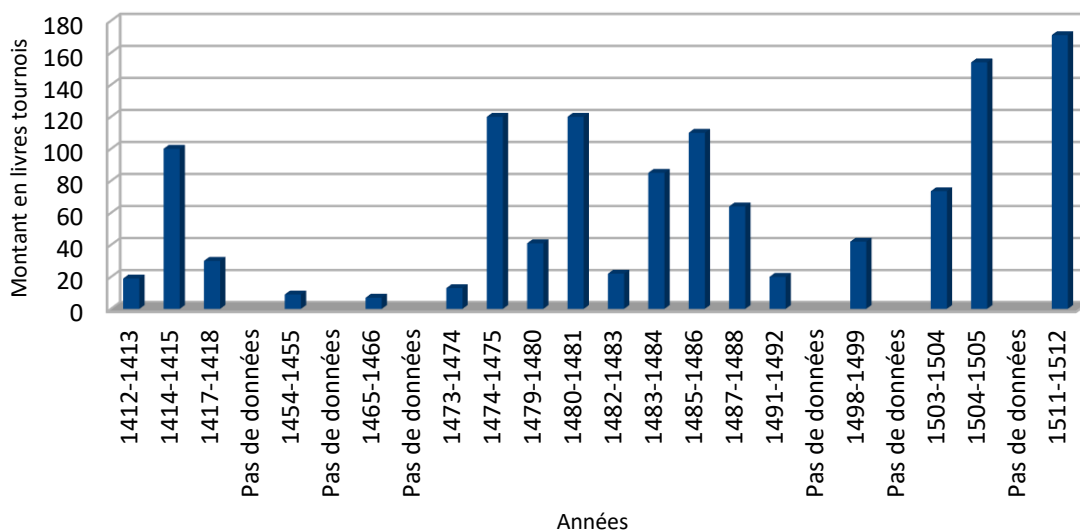


Figure 3 Graphique des dépenses de la seigneurie pour les œuvres et réparations (1412-1512)

Les dépenses globales en œuvres et constructions ne rendent pas compte, par ailleurs, des dépenses concernant le château lui-même. En considérant l'ensemble des dépenses enregistrées par les comptes sur la période 1412-1512, on remarque que les postes de dépenses se caractérisent par leur diversité :

Postes de dépenses en réparations à Talmont, 1412-1512, par bâtiment

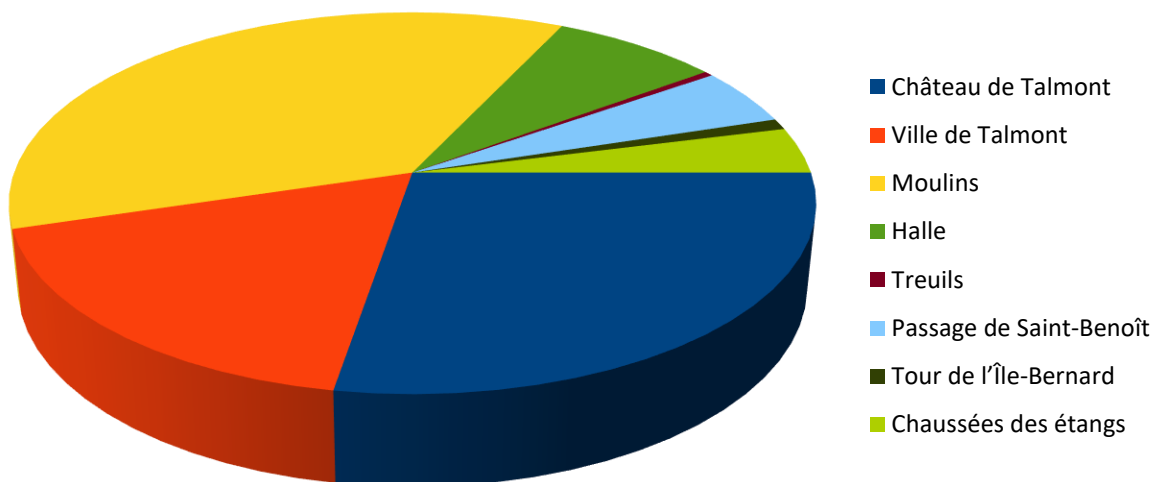


Figure 4 Graphique des postes de dépenses à Talmont en 1412-1512, par type de bâtiment

Sur un total d'environ 1200 livres de dépenses en œuvres et réparations, ce sont les travaux effectués sur les moulins de la seigneurie qui arrivent en tête, avec 441 livres de dépenses, environ 37 % du total des dépenses. Les travaux sur les moulins sont omniprésents :

ils sont effectués chaque année, excepté en 1454-1455<sup>54</sup>. Les 17 moulins seigneuriaux<sup>55</sup> constituent en effet une des sources de revenu les plus importantes de la seigneurie, les droits d'usage payés par les habitants pour moudre leur grain sont affermés au XV<sup>e</sup> siècle, et comptent pour une bonne partie des 26 % de revenus rapportés par les fermes de la seigneurie. Ensuite viennent les dépenses concernant les travaux au château de Talmont, 332 livres tournois soit 27,6 % du total. Il s'agit aussi bien de réparations effectuées sur les fortifications<sup>56</sup> que de menues tâches effectuées dans les bâtiments du château<sup>57</sup> ; ces travaux ont pour principale caractéristique d'être plus onéreux que la plupart des chantiers enregistrés dans les comptes. Les travaux de couverture effectués au début du XVI<sup>e</sup> siècle atteignent par exemple des sommets ; ainsi en 1503-1504, l'achat de 30 000 ardoises coûte 45 livres à la seigneurie<sup>58</sup>. Les travaux effectués dans la ville de Talmont, principalement sur les halles<sup>59</sup>, viennent en troisième position, avec 212 l. de dépenses, soit 17,6 % du total. Les dépenses concernant directement le château sont sporadiques mais concernent souvent des chantiers d'ampleur ; en témoignent le montant des dépenses sur le château considéré par année.

Dépenses d'entretien et réparation du château de Talmont par année de compte (1412-1512)

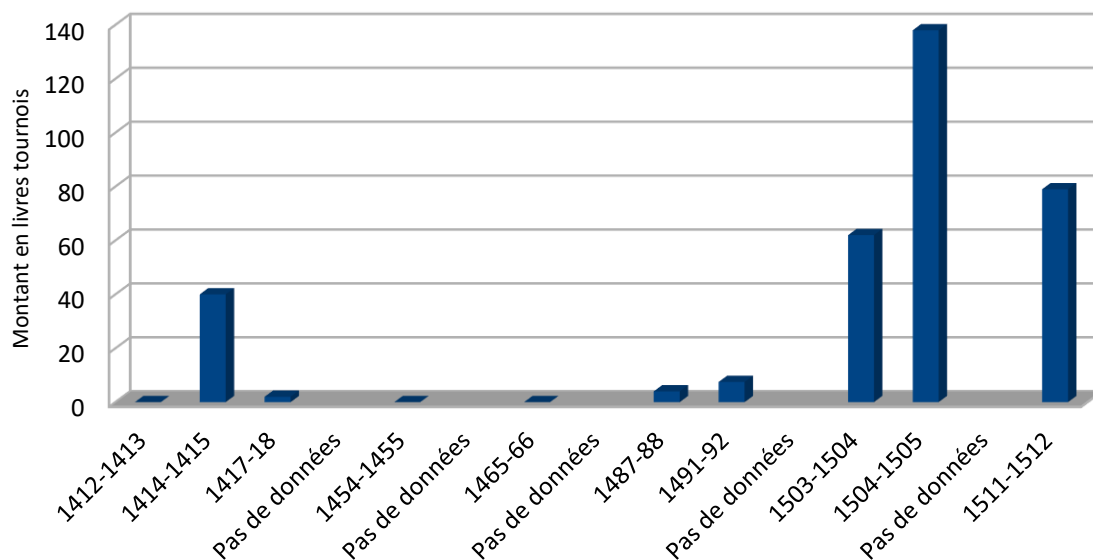


Figure 5 Graphique des dépenses d'entretien et réparation du château de Talmont par année de compte (1412-1512)

Les campagnes de travaux sont irrégulières, sauf au début du XVI<sup>e</sup> siècle, où ont lieu d'importantes campagnes d'entretien et de réparation des toitures et des fortifications au château. Notons encore une fois que l'absence de précisions en ce qui concerne les années 1473- 1486 masque peut-être d'importantes campagnes de travaux concernant le château ; d'autant que l'on sait que Philippe de Commynes remet en état le château et la ville de Talmont aussi bien que celle d'Olonne, cherchant à faire fructifier son bien récemment acquis<sup>60</sup>. Il faut

<sup>54</sup>A.D.Vendée, 1E/1247, f°103r.°

<sup>55</sup>Fabien Chanson, op.cit., 2007, p.56.

<sup>56</sup>Par exemple la réparation du pont-levis du château ayant eu lieu en 1511 : 1E/1256, f°22v°

<sup>57</sup>En 1414-1415, dans la grande salle du château : 1E/1245, f°26v°

<sup>58</sup>A.D.Vendée, 1E/1256, f°58v.°

<sup>59</sup>Voir par exemple en 1465-66.

<sup>60</sup>Joël Blanchard, *Philippe de Commynes*, Paris, Fayard, 2006, p.121.

également mettre en relation cette forte activité avec le contexte économique de reconstruction du Talmondais à partir des années 1460, comme l'a montré F.Chanson<sup>61</sup>.

Deux constats s'imposent à l'examen des dépenses de construction sur une longue période. Outre leur importance secondaire dans les dépenses de la seigneurie pour les années renseignées, il apparaît qu'il s'agit bien de dépenses faites selon les besoins, et non de programmes de construction préparés en amont. L'examen des dépenses sur des périodes d'un an permet en revanche une approche plus fine de l'organisation financière des chantiers.

#### *La répartition des dépenses de construction en 1414-1415...*

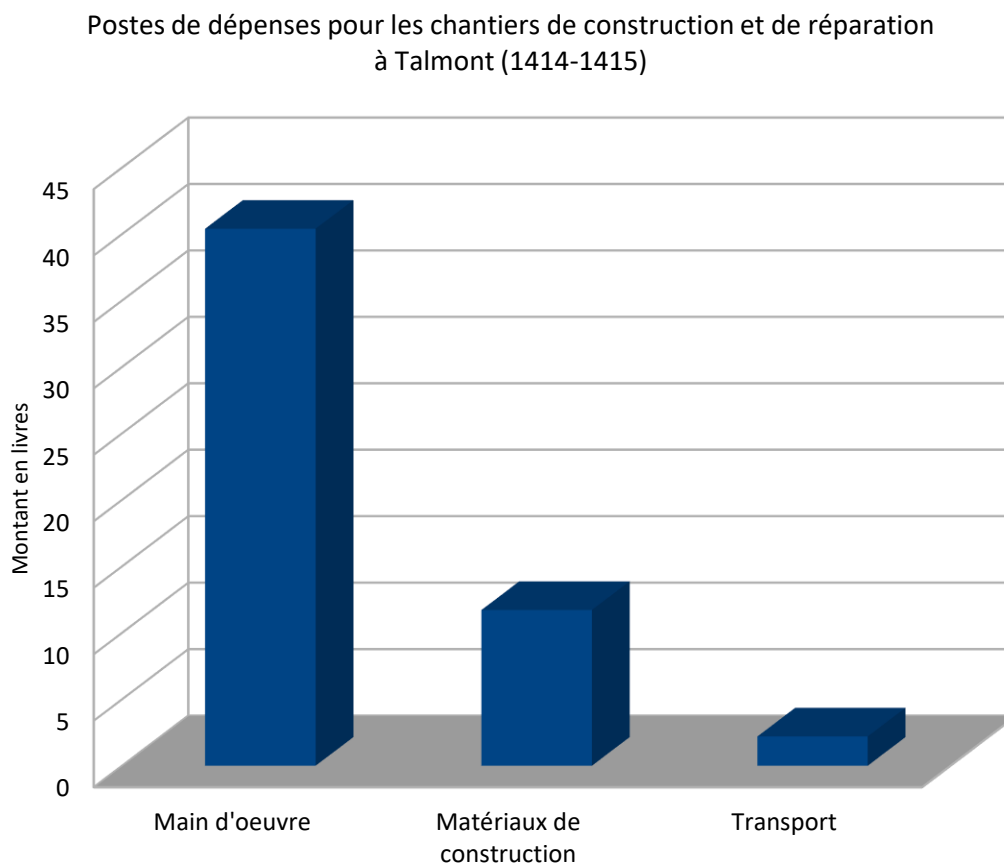


Figure 6 Graphique des postes de dépenses pour les chantiers de construction et de réparation à Talmont (1414-1415)

Nous avons choisi d'examiner deux années séparées par près d'un siècle, et lors desquelles les dépenses furent importantes pour évaluer l'importance relative des différents postes de dépense sur les chantiers de construction de Talmont. Les comptes de Talmont n'apportent pas particulièrement de classement méthodique des informations<sup>62</sup> ; les achats de matériaux, les paiements d'artisans et de transport sont transcrits à la suite, sans ordre apparent. En 1414-1415, la répartition des postes de dépense montre ainsi une grande variabilité.

On le voit, le paiement de la main-d'œuvre constitue de loin la dépense la plus importante, avec plus de 40 livres ; il s'agit en premier lieu de main-d'œuvre qualifiée,

<sup>61</sup>Fabien Chanson, op.cit., 2007, p.95.

<sup>62</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.81.



charpentiers, maçons, bessons et maréchaux, laquelle compte pour plus de 35 livres ; les quelques manœuvres les assistant sont moins bien payés. Le prix des matériaux vient en second ; une bonne partie d'entre eux ne nécessite pas d'être achetés, comme la pierre ou le sable pour la chaux prélevés en bord de mer<sup>63</sup>. Dans le cas de ces matériaux, le prix du transport est compris dans le prix payé globalement. En comptant ensemble achat des matériaux et transport, certains matériaux apparaissent plus onéreux que d'autres.

Prix payés par matériaux en livres (1414-1415)

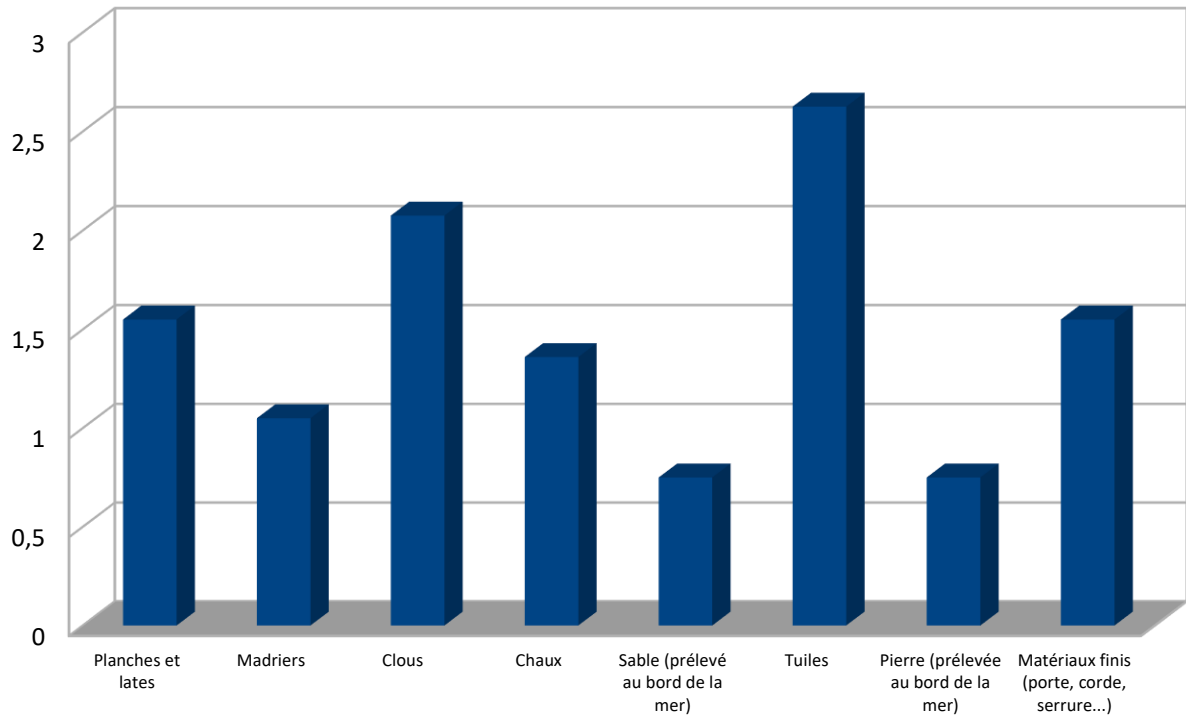


Figure 7 Graphique des prix payés par matériaux en livres (1414-1415)

La pierre et le sable sont les matériaux les moins onéreux, tandis que le bois est acheté déjà travaillé par des charpentiers, sous forme de planches, de lattes et de madriers, et de ce fait plus cher. Les matériaux les plus coûteux sont ici les produits artisanaux, clous et tuiles, ainsi que les éléments finis comme les serrures de porte.

La place importante tenue par la main d'œuvre dans les dépenses sur les chantiers de Talmont en 1414-1415, se retrouve dans la plupart des comptabilités de chantiers médiévaux conservées<sup>64</sup>. Toutefois, dans ce cas précis, la part des matériaux de construction est atténuée par leur simple récupération sur le territoire de la seigneurie, qui ne nécessite que le prix du transport<sup>65</sup>.

<sup>63</sup>A.D.Vendée, 1E/1245, f°26r° ; f°27r°

<sup>64</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.84.

<sup>65</sup>Voir notamment *Recupero, riciclo e uso del reimpiego in architettura*, Actes du Colloque international organisé par L'Ecole française de Rome, le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne, L'Université "La Sapienza" de Rome, Rome – 8/10 novembre 2007, Collection de l'Ecole Française de Rome n° 418, Rome, 2009.

### ...et en 1504-1505

La provenance locale des matériaux n'est toutefois pas systématique, ce qui influe considérablement sur les sommes dépensées, notamment sur les chantiers de construction de Talmont en 1504-1505 :

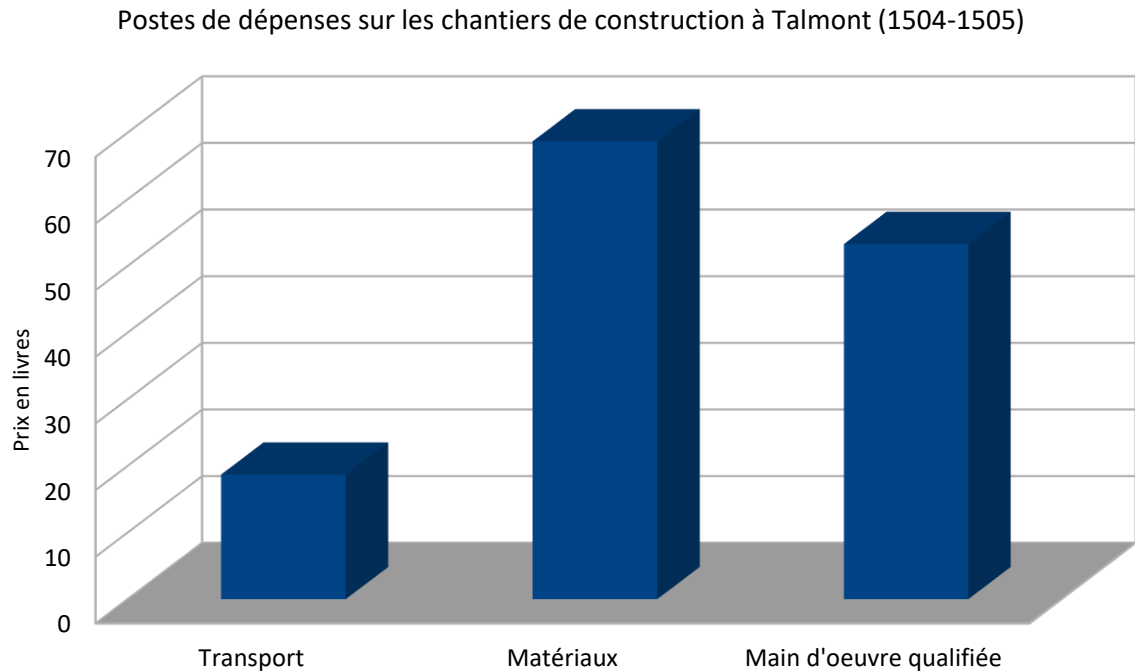


Figure 8 Graphique des postes de dépenses sur les chantiers de construction à Talmont (1504-1505)

Cette année-là, c'est le prix payé pour les matériaux de construction qui prend le dessus sur les dépenses de main-d'œuvre : le receveur paie environ 69 livres en matériaux, soit presque la moitié de la dépense totale pour les œuvres et réparations, tandis que le paiement de la main d'œuvre qualifiée ne coûte « que » 53 livres. Cette répartition des dépenses s'explique par la nature des matériaux achetés ; il s'agit de matériaux importés à grands frais, soit « 13 sommes<sup>66</sup> » de clous, et de 21 300 ardoises<sup>67</sup> arrivés par bateau. Le coût du transport en bateau est inclus dans le prix de ces matériaux, les transports n'étant comptés à part que pour leur acheminement au château par voie terrestre. La part relative des autres matériaux, même onéreux, comme les clous de mi-tillac, s'en trouve considérablement réduite. Le sable, notamment, est simplement prélevé au bord de la mer<sup>68</sup>, tandis que le prix réduit des clous de tillac indique qu'il s'agit d'une production locale, ce qui fait baisser le prix du transport.

On le voit, la répartition des dépenses entre les différents chantiers, loin de présenter des constantes, montre au contraire des différences importantes selon la nature des travaux, et, plus important encore, des choix d'approvisionnement. Les variations des dépenses de chantier correspondent avant tout à des choix techniques et économiques<sup>69</sup> ; la différence entre les années 1414-1415 et 1504-1505 tient à celle entre une année plutôt active sur le plan de la construction mais limitée à des chantiers peu importants, tandis que le projet de construction du début du XVI<sup>e</sup> siècle montre une toute autre ampleur.

<sup>66</sup>A.D.Vendée, 1E/1256, f°25r°

<sup>67</sup>Ibid., f°27v°

<sup>68</sup>A.D.Vendée, 1E/1256, f°27v°

<sup>69</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.84.

Postes de dépenses en matériaux de construction sur les chantiers à Talmont (1504-1505)

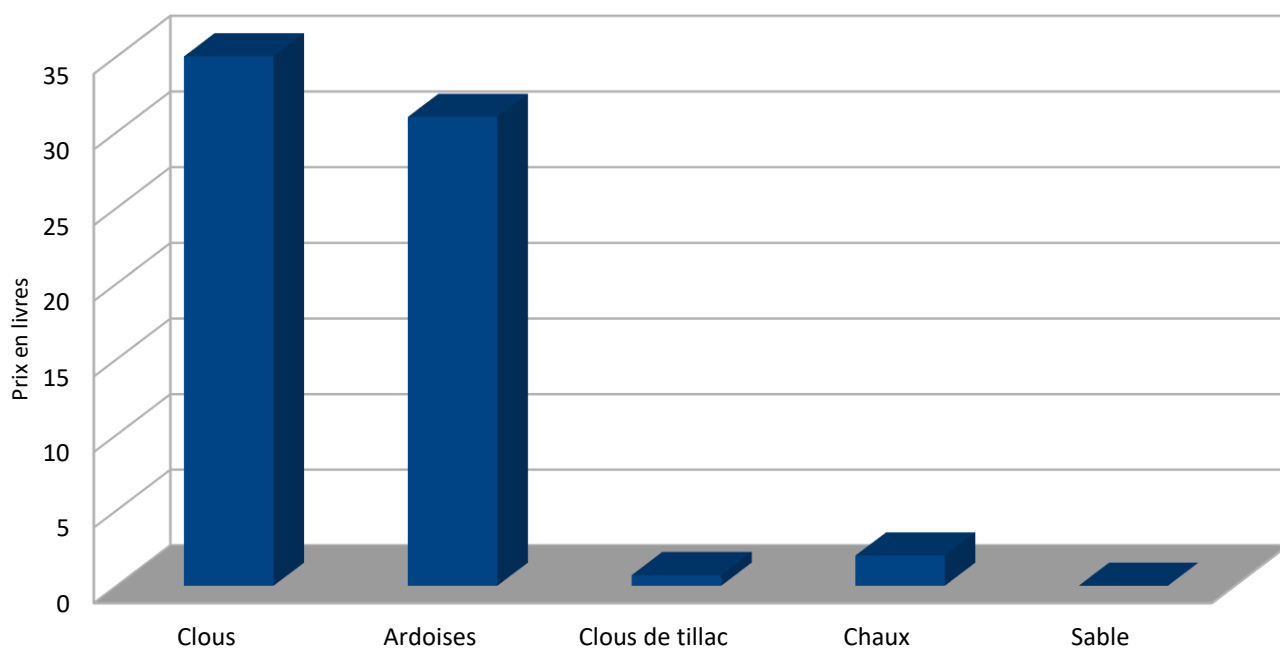


Figure 9 Graphique des postes de dépenses en matériaux de construction sur les chantiers à Talmont (1504-1505)

L'étude de l'aspect financier des chantiers de Talmont est autant un indicateur des périodes d'activité constructive, à mettre en relation avec le contexte économique, que des variations des choix mis en œuvre pour les chantiers de réparation et de construction. L'administration seigneuriale semble rompue à la direction de pareilles entreprises, apparemment en lien avec un milieu important d'artisans et de travailleurs de la construction, la rémunération desquels occupe la plus grande partie des comptes des œuvres et réparations.

#### 4. Un important vivier d'artisans

L'attention des historiens français, principalement pour des raisons documentaires, a jusque-là été avant tout concentrée sur l'artisanat urbain<sup>70</sup>, et la question des guildes, métiers et associations professionnelles, parmi lesquels les artisans de la construction tiennent une place importante. L'artisanat en contexte rural n'a été abordé que de manière plus sporadique, notamment par Robert Fossier, en Picardie, dans le cadre de ses travaux sur le monde rural<sup>71</sup>, plus récemment par Alain Belmont dans sa thèse sur le Dauphiné<sup>72</sup> et Alain Champagne sur le Haut-Poitou<sup>73</sup>. Si certains travaux ont pu porter sur les artisans de grands chantiers urbains, l'artisanat dans le monde des campagnes et des petites villes est toujours considéré de manière globale ; en effet, les données sont moins nombreuses et les artisans ruraux sont parfois difficiles à distinguer du reste de la population rurale. Différentes estimations ont été proposées pour évaluer la part de la population rurale se livrant à des activités artisanales liées à la construction à la fin du Moyen Âge ; ces chiffres sont de l'ordre de 1 à 5 %<sup>74</sup> selon les régions considérées. Néanmoins, dans le contexte des chantiers de construction seigneuriaux, les

<sup>70</sup>Voir Philippe Bernardi, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995.

<sup>71</sup>Robert Fossier, *La terre et les hommes en Picardie jusqu'à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris-Louvain, 1968.

<sup>72</sup>Alain Belmont, *Des ateliers au village. Les artisans ruraux en Dauphiné sous l'Ancien Régime*, Grenoble, 1998.

<sup>73</sup>Alain Champagne, *L'artisanat rural en Haut-Poitou (milieu XIV<sup>e</sup>-fin XVI<sup>e</sup>)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

<sup>74</sup>Philippe Bernardi, *op.cit.*, 2011, p.32.

artisans du bâtiment sont la catégorie de la population du Talmondais la mieux représentée dans la documentation comptable du XV<sup>e</sup> siècle. L'étude de la documentation comptable permet ainsi d'identifier un échantillon conséquent d'artisans du bâtiment ; de nombreux renseignements sur ce milieu professionnel et son rôle dans les chantiers de construction peuvent ainsi être rassemblés.

### *Le milieu des artisans*

Les artisans, dans le monde des campagnes et des petites villes médiévales, sont généralement difficiles à distinguer des autres ruraux ; comme le souligne A.Champagne, la double-activité entre agriculture et artisanat est monnaie courante<sup>75</sup> ; la plupart des artisans sont en réalité des paysans parmi les autres, avec la spécificité d'une capacité technique qui leur confère un statut particulier et des caractéristiques sociales propres, comme les solidarités professionnelles généralement organisées dans le cadre des confréries religieuses dans le monde rural<sup>76</sup>.

A Talmont, la présence d'artisans du bâtiment est attestée dans les actes tirés des cartulaires depuis le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, et de manière constante jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Au XIII<sup>e</sup> siècle, des techniciens de plus haut niveau sont même attestés dans l'entourage de Savary de Mauléon, tel Maître Rénier, « *ingeniator* », en 1216<sup>77</sup>, ou maître Martin de Cigogny, tailleur de pierre, en 1229<sup>78</sup>. On rencontre d'autres artisans polyvalents à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle dans le censier du *Livre rouge de Thouars*, Thomas et Regnaut, maréchaux<sup>79</sup>, et Hervé, charpentier<sup>80</sup>. Cela atteste une présence constante d'un milieu d'artisans du bâtiment à Talmont ; mais les mentions sont encore sporadiques et ne renseignent que des cas ponctuels, sans information sur la rémunération ou de précisions sur les chantiers.

C'est encore une fois à partir du XV<sup>e</sup> siècle que le changement documentaire nous permet d'affiner l'enquête, avec les livres de comptes seigneuriaux, les quittances et les mandements. Entre 1412 et 1512, nous avons pu comptabiliser environ 150 artisans du bâtiment dont le nom, l'occupation principale et le paiement sont connus, en plus de 280 travailleurs anonymes mentionnés pour une tâche dont seul le paiement est précisé. En suivant la terminologie adoptée par Ph. Bernardi, nous préférons le terme d'« occupation » à celui de « profession » pour désigner le domaine de compétence technique de ces artisans, dont on ne sait s'il représentait leur activité principale<sup>81</sup>. La répartition des activités a pu être évaluée : parmi les artisans dont on connaît l'occupation, 46 % sont des charpentiers et artisans du bois. En effet, le bois est massivement utilisé dans la construction, et il est également un matériau qui s'use vite lorsqu'il est employé pour la confection de sols ou de mécanismes de moulins ; les charpentiers sont logiquement les artisans les plus sollicités pour l'entretien des constructions<sup>82</sup>, notamment les éléments de moulin et les charpentes des bâtiments seigneuriaux. Les charpentiers sont soit employés sur les chantiers, tel Pierre Baigneau, charpentier de navires employé en 1487 - 1488<sup>83</sup>, soit on leur passe commande de pièces de bois travaillées, comme les madriers demandés pour l'étang des Guessaux en 1414-1415<sup>84</sup>.

---

<sup>75</sup>Alain Champagne, op.cit., 2007, p.58-81.

<sup>76</sup>Ibid., p.165.

<sup>77</sup>Nicolas Prouteau, *Château de Talmont Saint-Hilaire (Vendée). Étude documentaire et synthèse historiographique*, inéd., 2011, p.26.

<sup>78</sup>Louis de la Boutetière, « Cartulaire de l'abbaye de Talmont », in *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1872, n°515, p.447-448.

<sup>79</sup>A.N., 1AP/2258, f°3r° et f°3v°.

<sup>80</sup>Ibid., f°6r°.

<sup>81</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.20.

<sup>82</sup>Fabien Chanson, op.cit., 2007, p.66.

<sup>83</sup>A.D.Vendée, 1E/1253, f°71r°.

<sup>84</sup>A.D.Vendée, 1E/1245, f°28v°.

Occupations des artisans du bâtiment mentionnés dans les comptes de construction de Talmont (1412-1512)

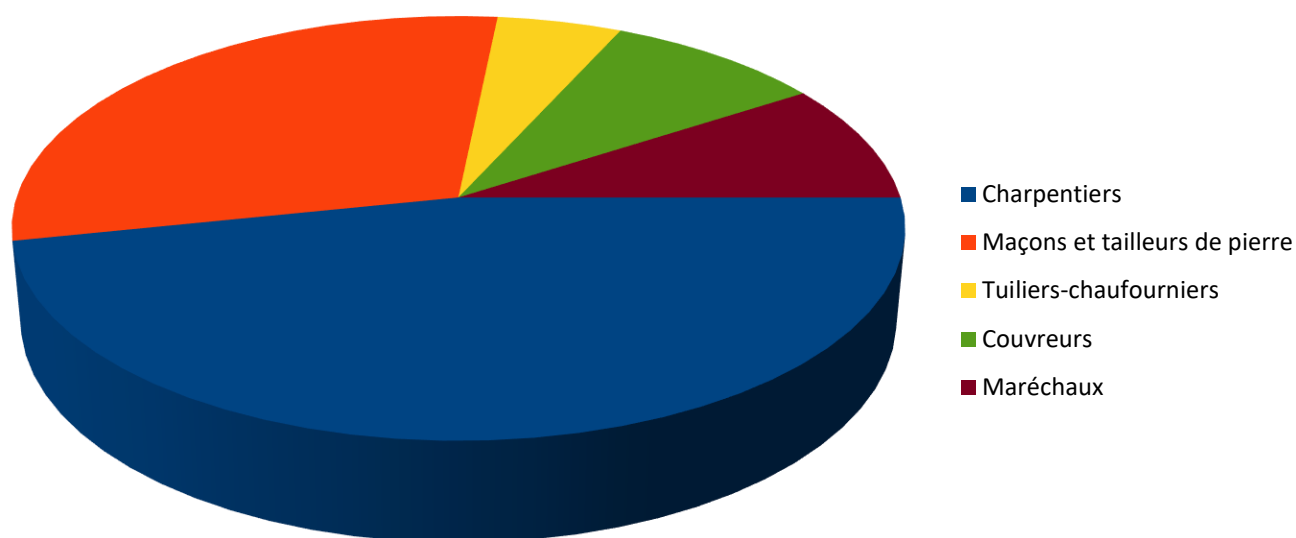


Figure 10 Graphique des occupations des artisans du bâtiment mentionnés dans les comptes de construction de Talmont (1412-1512)

Les maçons et tailleurs de pierre viennent en deuxième position, avec 29 % des artisans identifiés. Il faut noter que si certains s'intitulent tailleurs de pierre en sus de leur qualité de maçons, c'est cette dernière occupation qui est partagée par tous les travailleurs de la pierre identifiés. Leurs activités vont de la construction d'éléments maçonnés, comme une cheminée au château en 1414-1415<sup>85</sup>, à la taille de carreaux de pierre, comme c'est le cas dans le chantier du four banal en 1454-1455<sup>86</sup>. Il arrive que les maçons soient amenés à remplir les tâches des couvreurs également, comme en 1417-1418<sup>87</sup>.

Les couvreurs et les maréchaux composent chacun 14 % du total des artisans recensés. Les couvreurs sont spécifiquement employés aux travaux de pose des matériaux de couverture, tel Yonnet, couvreur mentionné en 1417-1418 pour la réparation du toit du moulin des Guessaux<sup>88</sup>. Il ne semble pas qu'il y ait eu à Talmont au xv<sup>e</sup> siècle une quelconque distinction entre les recouvreurs de tuiles et d'ardoise, comme cela était notamment le cas à Bordeaux à la même époque<sup>89</sup>, bien que les deux matériaux aient été utilisés. Les maréchaux sont eux des artisans polyvalents, qui ne sont apparemment pas présents sur les chantiers de construction mais à qui l'on commande du matériel, notamment des clous et des éléments métalliques pour les moulins : en 1412-1413, le forgeron Nicolas Girardon fabrique deux verges pour le moulin

<sup>85</sup>A.D.Vendée, 1E/1245., f°26v°.

<sup>86</sup>A.D.Vendée, 1E/1247, f°103r°.

<sup>87</sup>A.D.Vendée, 1E/1246, f°27r, f°28r°.

<sup>88</sup>A.D.Vendée, f°27r°.

<sup>89</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.20.



de Longeville<sup>90</sup>. En 1446, c'est l' « anille »<sup>91</sup> d'un autre moulin que forge le maréchal Jean Joslain<sup>92</sup>.

Enfin, les tuiliers-chaufourniers sont les moins cités, composant 5 % des artisans identifiés. Ces deux activités vont ensemble dans ce cas ; en effet, les fours à céramique sont souvent utilisés en commun avec la production de chaux<sup>93</sup>, ce qui fait souvent des potiers et tuiliers ruraux des producteurs de chaux, élément essentiel à la préparation du mortier. A Guillaume Ragonnit sont ainsi achetés en 1487-1488 simultanément 4000 tuiles et six sacs de chaux<sup>94</sup>.

Une grande variété d'artisans est ainsi présente sur les chantiers de Talmont au XV<sup>e</sup> siècle, formant un vivier important de compétences dans tous les domaines. Les proportions respectives des différentes occupations artisanales sont dues à la nature des chantiers, ici des chantiers de réparation et d'entretien. Il est probable que la proportion de maçons aurait été plus importante si nous avions eu affaire à des comptes de constructions castrales neuves<sup>95</sup>. D'autres domaines sont difficilement atteignables par le biais de la documentation disponible. Les comptes seigneuriaux étant tenus à l'échelle d'une année, il est impossible d'évaluer les effectifs présents simultanément sur les chantiers, ou encore les saisons pendant lesquelles ont lieu les travaux, même si l'hiver est généralement moins actif sur les chantiers médiévaux. Mais bien d'autres problématiques liées à la condition des artisans du bâtiment peuvent être approchées *via* les comptes.

#### *Rémunération et groupements familiaux*

Outre la spécialité technique des artisans, les comptes nous fournissent également le nom et la rémunération pratiquée pour la plupart d'entre eux. Cette dernière donnée a été notamment étudiée par F. Chanson sur la période 1415-1493<sup>96</sup> ; au cours du XV<sup>e</sup> siècle, les conditions de rémunération semblent s'améliorer, notamment pour les artisans qualifiés, passant de deux sous et demi par jour en 1415 à trois sous et demi par jour en 1458 pour les maçons.

L'évolution se fait ensuite moins prononcée dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, avec des tarifs journaliers de 3 sous pour les maçons et les charpentiers. Quant aux manœuvres, leur rémunération augmente légèrement au début du XV<sup>e</sup> siècle ; nous manquons de données pour le reste du siècle, mais elle est finalement identique en 1417-1418 et 1511-1512. Cette évolution favorable des salaires pour les artisans qualifiés, qui s'accompagne d'une hausse du pouvoir d'achat conséquente si l'on prend en compte la baisse des prix contemporaine<sup>97</sup>, est à mettre en relation avec la baisse de la population au cours du XV<sup>e</sup> siècle, qui permet aux travailleurs subsistants de faire jouer les prix en leur faveur<sup>98</sup>.

---

<sup>90</sup>A.D.Vendée, 1E/1244, f°25r°.

<sup>91</sup>L'anille, ou potelet, est la pièce métallique actionnée par la lanterne, qui entraîne la rotation de la meule du moulin à eau.

<sup>92</sup>A.N., 1AP/557, quittance n°10.

<sup>93</sup>Alain Champagne, *op.cit.*, 2007, p.25.

<sup>94</sup>A.D.Vendée, 1E/1253, f°69r°.

<sup>95</sup>Philippe Bernardi, *op.cit.*, 2011, p.44.

<sup>96</sup>Fabien Chanson, *op.cit.*, 2007, p.69.

<sup>97</sup>Fabien Chanson, *op.cit.*, 2007, p.70.

<sup>98</sup> Au sujet de la rémunération des travailleurs du bâtiment au Moyen Âge, voir notamment Patrice Beck, Philippe Bernardi, Laurent Feller (dir.), *Rémunérer le travail. Une histoire sociale du salaire au Moyen Âge*, Paris, Picard, 2014.

Salaires moyens des artisans du bâtiment à Talmont, 1415-1512

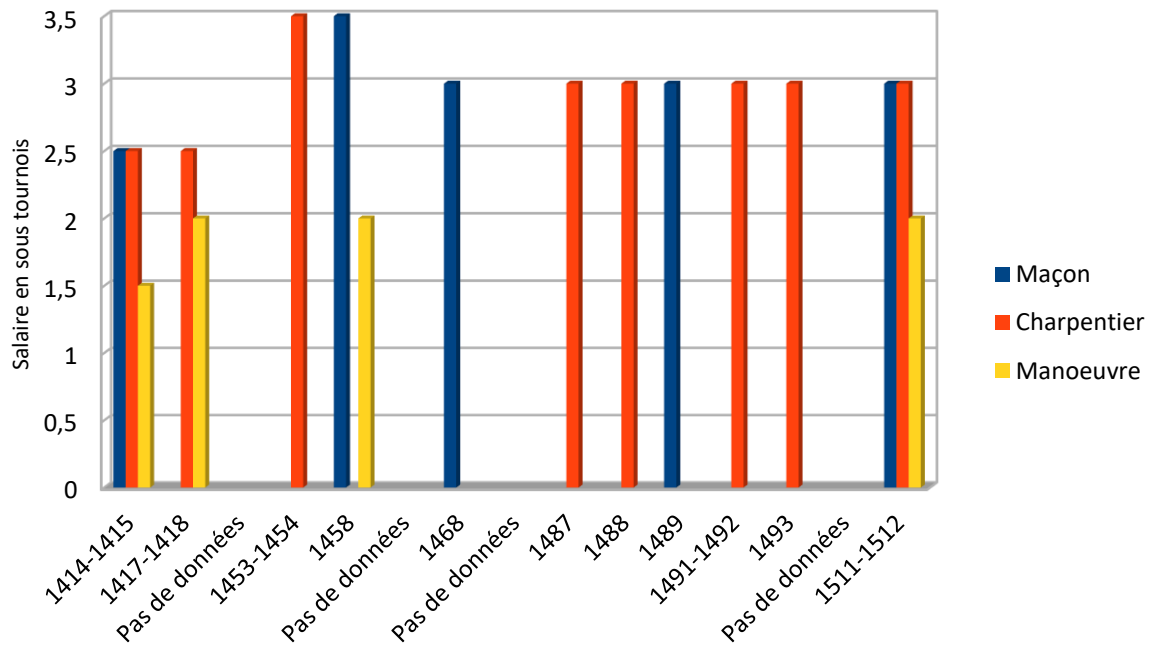


Figure 11 Graphique des salaires moyens des artisans du bâtiment à Talmont (1415-1512)

Par ailleurs, l'examen des patronymes des artisans identifiés sur un siècle met en évidence des stratégies familiales. Le charpentier Jean Saunière est ainsi employé sur les chantiers de Talmont en 1412-1413, 1414-1415 et 1417-1418<sup>99</sup>, marquant une certaine habitude du service seigneurial. En 1488, Robin et Guillaume Ragonnit<sup>100</sup>, respectivement maçon et tuilier, sont peut-être des frères, spécialisés dans deux domaines différents. Plus caractéristique, on peut observer dans certains cas une véritable tradition familiale. En 1488, Jean Myner, charpentier, est le seul artisan portant ce patronyme sur les chantiers seigneuriaux de Talmont<sup>101</sup>. Il est rejoint en 1492 par Louis Myner<sup>102</sup> et en 1498 par François Myner<sup>103</sup>, également charpentiers. En 1512, François Myner travaille encore sur les chantiers seigneuriaux<sup>104</sup>. La concordance des patronymes, de la spécialité professionnelle et de la chronologie permet de mettre en évidence un phénomène de tradition familiale du métier, de Jean Myner à son fils François, et peut-être Louis ; le travail conjoint sur les chantiers seigneuriaux permet autant d'apprendre le métier que d'introduire son fils dans le métier sur des chantiers rémunérateurs, lui permettant de poursuivre une tradition familiale. De telles dynasties d'artisans ruraux au service des seigneurs ont notamment été mises en évidence par A.Champagne sur les chantiers de constructions de l'hôtel de Vasles, au XV<sup>e</sup> siècle<sup>105</sup>. Dans ce cas comme à Talmont, le rôle du père apparaît primordial dans la transmission des capacités techniques et l'introduction aux commanditaires les plus influents. L'anthroponymie met peut-être en relief une endogamie professionnelle lointaine ; ainsi pour Jehan Fèvre, cité en 1417- 1418, dont la profession n'est autre que forgeron<sup>106</sup>. Cette correspondance du patronyme

<sup>99</sup>A.D.Vendée, 1E/1244, f°25r° ; A.D.Vendée, 1E/1245, f°26r° ; A.D.Vendée, 1E/1246, f°27v°.

<sup>100</sup>A.D.Vendée, 1E/1253, f°67r°.

<sup>101</sup>A.D.Vendée, 1E/1253, f°68r°.

<sup>102</sup>A.D.Vendée, 1E/1254, f°62r°.

<sup>103</sup>A.D.Vendée, 1E/1255, f°42v°.

<sup>104</sup>A.D.Vendée, 1E/1256, f°22r°.

<sup>105</sup>Alain Champagne, « Prosopographie et artisanat rural : l'exemple du Poitou au XV<sup>e</sup> siècle », in *Le médiéviste et la monographie familiale*, Turnhout, Brepols, 2004, p.59.

<sup>106</sup>A.D.Vendée, 1E/1246, f°27v°.

et de la profession à une époque où les noms de famille sont désormais bien fixés, peut évoquer de véritables dynasties artisanales, pour des praticiens respectés, détenteurs de techniques essentielles tant à la construction seigneuriale qu'à la vie rurale<sup>107</sup>.

L'examen des comptes et la comparaison avec des exemples contemporains nous livrent l'image d'un vivier diversifié d'artisans du bâtiment, comprenant des techniciens tant du bois et de la pierre que des arts du feu, fer et céramique. Nous manquons toutefois d'informations sur les origines des artisans, même si l'importance relative de patronymes semblables plaide pour une origine locale de la plupart d'entre eux. Le milieu artisanal employé sur les chantiers de Talmont apparaît dans tous les cas suffisamment important et diversifié pour effectuer des travaux complexes. Si les données disponibles concernent avant tout des chantiers de réparation et d'entretien, nous ne pouvons que penser que ce milieu artisanal a pu jouer un rôle important sur les chantiers de construction à proprement parler.

### 5.L'approvisionnement en matériaux de construction

L'approvisionnement des chantiers en matériaux de construction constitue le dernier maillon, et non le moindre, de l'organisation des constructions telle qu'elle nous est révélée par les comptes seigneuriaux de Talmont. Ce thème est lui aussi largement abordé par l'historiographie, tant de l'archéologie du bâti que de l'histoire de l'architecture : les matériaux de construction sont abordés dans le cadre de l'étude monographique des chantiers, ou bien en considérant chaque matériau séparément, comme en témoignent les colloques sur les *Pierres du patrimoine européen*<sup>108</sup>, les *Terres cuites architecturales médiévales et modernes*<sup>109</sup> ou encore la *Brique antique et médiévale*<sup>110</sup>. Nous l'avons montré dans le cas de deux années de comptes, l'approvisionnement en matériaux pèse lourdement dans la balance financière des chantiers de Talmont, parfois jusqu'à occuper la première place. L'approvisionnement des chantiers de construction en matériaux est en effet l'une des premières préoccupations des bâtisseurs médiévaux, non seulement en ce qui concerne le coût mais aussi la qualité et la provenance des matériaux, selon des critères qui peuvent varier en fonction du type de chantier ou la qualité de la construction commandée<sup>111</sup>. Les comptes des « Œuvres et réparations » de la seigneurie de Talmont au XV<sup>e</sup> siècle nous permettent ainsi d'aborder dans une certaine mesure plusieurs aspects de cet approvisionnement, au-delà de l'aspect financier, à savoir la nature des matériaux employés, leur provenance, leur mode de transport jusque sur les chantiers<sup>112</sup>. L'étude des matériaux et des moyens d'approvisionnement nous permet une première approche du contexte technique et économique de la construction, et de l'insertion de celle-ci dans les réseaux d'échanges.

#### *Bois et pierre sur les chantiers de Talmont*

Des vestiges en élévation des différentes phases de construction du château de Talmont ne subsistent aujourd'hui que des monuments de pierre. L'enceinte du début du XI<sup>e</sup> siècle est, par exemple, presque exclusivement construite en galets gréseux provenant du cordon rocheux côtier, liés au mortier de chaux<sup>113</sup> ; mais les matériaux plus périssables utilisés dans la

<sup>107</sup>Alain Champagne, op.cit., 2007, p.64.

<sup>108</sup>*Pierres du patrimoine européen*, colloque de Château-Thierry, 2005, dir. J.-F. Blary et al.

<sup>109</sup>*Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Île-de-France et dans les régions voisines*, 2002, dir. O. Chapelot.

<sup>110</sup> *La brique antique et médiévale, production et commercialisation d'un matériau*, Actes du colloque international de l'E.N.S. – Saint-Cloud, 16-18 novembre 1995, Collection de l'Ecole française de Rome n° 272, Rome, 2000.

<sup>111</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.94.

<sup>112</sup>Pour une cartographie de la provenance des matériaux de construction à Talmont au Moyen Âge, voir Charles Viaut, « Domestiquer, exploiter et chasser, la forêt de Talmont et ses usages (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Questes, revue pluridisciplinaire d'études médiévales*, n°41, 2019 [sous presse].

<sup>113</sup>Teddy Béthus, *La courtine nord du château de Talmont*, rapport final d'opération, Nantes, SRA Pays de la Loire, 2014, p.43.

construction, au premier rang desquels le bois, sont plus difficilement perceptibles dans les élévations et le sous-sol, où ils ne laissent parfois plus que des négatifs.

Les comptes des « Œuvres et réparations » du XV<sup>e</sup> siècle témoignent pourtant de l'utilisation massive du bois dans la construction, tant au château que dans les infrastructures seigneuriales, tout au long du siècle. La provenance du bois utilisé lors des chantiers de construction n'est pas toujours connue ; mais lorsque c'est le cas, une origine locale se dégage dans la plupart des cas. En 1412-1413<sup>114</sup>, des verges de bois sont prélevées dans la forêt d'Orbestier par deux charpentiers. Les années suivantes, le nom de la forêt d'où provient le bois n'est pas indiqué, mais il est très probable que « *la fourest de monseigneur* », d'où le bois est apporté en 1417-1418<sup>115</sup>, 1465-1466<sup>116</sup>, 1487-1488<sup>117</sup> et 1491-1492 ou « *la forest dudit lieu de Talmont* » en 1511-1512<sup>118</sup>, désignent également la forêt d'Orbestier. La plus grande partie du bois nécessaire aux chantiers, sous formes de « *verges* » ou de « *madriers* », est taillée directement par les charpentiers sur place, avant d'être transportée jusqu'à Talmont, exclusivement grâce à des attelages si l'on en croit les comptes. La forêt d'Orbestier a aujourd'hui disparu, mais on peut estimer l'amplitude des déplacements à seulement quelques kilomètres. Les forêts seigneuriales présentent l'avantage d'éviter l'achat de bois, le prix du matériau comprenant uniquement le transport et les gages des charpentiers, pour des sommes variant entre 3 et 128 sous selon la quantité de bois rapportée et les jours de travail des charpentiers.

Il s'agit ici d'un prélèvement effectué hors du marché, grâce à une utilisation directe des ressources naturelles du territoire<sup>119</sup> : l'approvisionnement en bois des chantiers de construction de Talmont semble uniquement local. Les essences des bois utilisés ne sont jamais explicitement nommées, non plus que le format des pièces de bois ou que le temps de séchage. Il semble ainsi que le bois ait été utilisé encore vert sur les chantiers, comme cela était souvent le cas à la fin du Moyen Âge<sup>120</sup>. Il est par ailleurs probable que l'autre massif forestier signalé dans la région à la fin du Moyen Âge, la forêt de Jard, ait également servi ponctuellement pour des coupes de bois ; elle est notamment mentionnée dans les comptes des tailles de 1467- 1468<sup>121</sup>.

La provenance de la pierre de construction semble nettement plus discrète dans les comptes de construction de la fin du Moyen Âge ; mais son exploitation apparaît assez tôt comme un enjeu local. En 1310, les moines de Lieu-Dieu en Jard et le seigneur de Talmont passent un accord, qui stipule notamment le droit du seigneur de Talmont, alors Jean, vicomte de Thouars, de prélever de la pierre dans « *la perriere de Jart* »<sup>122</sup>. Il est fort possible que ces carrières aient permis d'extraire des blocs calcaires argileux ; en effet, la région de Jard-sur-Mer possède des bancs importants de calcaire jurassiques toarciens, dont le faciès alterne marnes et calcaires argileux, notamment au niveau de l'anse Saint-Nicolas<sup>123</sup>. Plus tard, au XV<sup>e</sup> siècle, il n'est plus question des carrières de Jard, même s'il n'est pas exclu que leur exploitation

---

<sup>114</sup>A.D.Vendée, 1E/1244.

<sup>115</sup>A.D.Vendée, 1E/1246.

<sup>116</sup>A.D.Vendée, 1E/1249.

<sup>117</sup>A.D.Vendée, 1E/1253.

<sup>118</sup>A.D.Vendée, 1E/1256.

<sup>119</sup>Philippe Bernardi, op.cit., 2011, p.89.

<sup>120</sup>Odette Chapelot, « Bois sec, bois vert, vraie ou fausse question ? », in *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, colloque de Lons-le-Saunier 23-25 octobre 1997, Jean-Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien (dir.), Besançon, 2003, p.81.

<sup>121</sup>A.D.Vendée, 1E/1250, f°53v°.

<sup>122</sup>Paul Guérin, *Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la Chancellerie de France*, Poitiers, Imprimerie Houdin, t. 1, n°176 p.41.

<sup>123</sup>Jean Gabilly, *Le Toarcien du Poitou. Biostratigraphie de la région du stratotype. Évolution des Hildocerataceae (Ammonita)*, Poitiers, Thèse d'État en Sciences naturelles, 1973, n° 178.

continue par ailleurs. Le seul endroit explicitement nommé pour l'extraction est alors, à partir de 1414-1415, « *la mer* » ou « *la coste de la mer*<sup>124</sup> », où l'on extrait des blocs de grès semblables à ceux de l'enceinte du XI<sup>e</sup> siècle<sup>125</sup>. Là encore, les marchés ne font mention que du prix du transport, les bancs rocheux étant situés sur la réserve seigneuriale. Le mode de transport utilisé semble dépendre de la quantité de pierres nécessaires. En 1454-1455, « *trois gabarres* » sont nécessaires pour transporter la pierre nécessaire aux murs et aux carreaux du four banal, *via la ria du Payré*<sup>126</sup> ; en 1487-1488, une charrette et un homme suffisent pour transporter la pierre<sup>127</sup>.

L'ardoise, ou schiste bleu, représente à cet égard un cas particulier dans les matériaux minéraux utilisés sur les chantiers de Talmont. Elle n'est mentionnée qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, lors d'importants travaux de réfection des toitures au château. À cette occasion, sa provenance est indiquée précisément : en 1503-1504, 30 000 ardoises sont achetées à Redon, « *en duchié de Bretagne* » à un certain Guillaume André<sup>128</sup>. Les ardoises sont transportées par gabarre jusqu'au quai de Gerberote, situé au pied du château<sup>129</sup>, puis montées au château en charrettes<sup>130</sup>. Le même mode de transport est utilisé pour transporter les 21 000 ardoises achetées l'année suivante à Redon à Guillaume Denioux<sup>131</sup>. Cette provenance signe un transport par voie de mer, et l'intégration du Talmondais dans un des deux réseaux de commercialisation de l'ardoise en Poitou à la fin du Moyen Âge, celui des ardoises bretonnes arrivant par voie de mer<sup>132</sup> ; leur commerce était connu dans les ports de La Rochelle et Marans, mais il semble que le port de Talmont participait également du commerce de ce matériau prisé au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *Les arts du feu sur les chantiers de Talmont*

La provenance des matériaux de construction issus des arts du feu n'est pas fréquemment indiquée par les comptes : la plupart du temps, ces derniers se contentent de préciser que les marchandises ont été déchargées sur le quai de Gerberote puis montées au château par charroi. Il en est ainsi de sept setiers de chaux en 1414-1415<sup>133</sup> ou de 4000 tuiles et six sacs de chaux en 1487-1488<sup>134</sup>. Un lieu en particulier semble être à l'origine d'une partie de la chaux et des tuiles employées sur les chantiers de Talmont : le village de la Vignolière, situé au bord de la ria du Payré. En 1498-1499, 12 sommes de chaux et 15 sommes de sable y sont achetées pour la préparation du mortier, ainsi que de la pierre et de la tuile<sup>135</sup>. En 1504-1505, ce sont sept setiers de chaux qui en proviennent<sup>136</sup>. La fabrication conjointe de tuiles et de chaux dans ce village nous conduisent à émettre l'hypothèse que le village de la Vignolière ait été au XV<sup>e</sup> siècle un village spécialisé dans la production de terre cuite architecturale et de chaux : A.Champagne note l'existence de ce type d'établissements artisanaux dans le Haut-Poitou de la fin du Moyen-Âge, autour de fours dédiés tout autant à la chaux qu'aux céramiques<sup>137</sup>. Les caractéristiques de ce village, tels que sa situation quelque peu isolée et sa proximité de l'eau sont retenus comme des critères d'identification des villages des tuileries dans d'autres régions, comme la

---

<sup>124</sup>A.D.Vendée, 1E/1245.

<sup>125</sup>Teddy Béthus, *La courtine nord* [...] op.cit., 2014, p.43.

<sup>126</sup>A.D.Vendée, 1E/1247.

<sup>127</sup>A.D.Vendée, 1E/1253 ; ibid.

<sup>128</sup>A.D.Vendée, 1E/1256.

<sup>129</sup>Fabien Chanson, op.cit., 2007, p.68.

<sup>130</sup>A.D.Vendée, 1E/1256.

<sup>131</sup>A.D.Vendée, 1E/1256 .

<sup>132</sup>L'autre réseau concerne le nord du Poitou, qui reçoit des ardoises angevines par voie de terre ; cf. Alain Champagne, op.cit., 2007, p.56.

<sup>133</sup>A.D.Vendée, 1E/1245.

<sup>134</sup>A.D.Vendée, 1E/1253.

<sup>135</sup>A.D.Vendée, 1E/1255.

<sup>136</sup>A.D.Vendée, 1E/1256.

<sup>137</sup>Alain Champagne, op.cit., 2007, p.25.



Champagne<sup>138</sup>. Ces villages artisanaux sont avant tout destinés à approvisionner un marché proche, dans un rayon de 20 kilomètres environ si l'on prend l'exemple du Haut-Poitou médiéval<sup>139</sup> ; les chantiers seigneuriaux de Talmont devaient sans nul doute représenter un client important pour ces producteurs de tuiles et de chaux à mortier.

Peut-être pourrions-nous voir dans un atelier local l'origine de certains groupes techniques particulièrement bien représentés parmi les tuiles creuses du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle découvertes au château de Talmont : ainsi le groupe 4A, qui représente pas moins de 146 restes découverts dans l'unité stratigraphique 1601<sup>140</sup>, niveau de remblais d'une phase d'occupation du Moyen Âge tardif de la grande salle nord-ouest du château.

La provenance des matériaux de construction métallique, notamment les clous, n'est, elle, presque jamais indiquée dans les comptes, indiquant peut-être une production locale, assurée par les artisans du fer du Talmondais. Un cas fait exception : en 1503-1504, 1000 clous « de tillac »<sup>141</sup> sont achetés à La Rochelle, et livrés à Talmont ; le moyen de transport n'est pas précisé<sup>142</sup>. Ce recours à un marché urbain semble isolé au sein des chantiers de construction à Talmont ; il est difficile de savoir avec certitude si cet achat fut motivé par des raisons économiques ou techniques, peut-être par nécessité d'utiliser des clous de bonne qualité pour la fixation des ardoises ; comme nous le faisons remarquer plus haut, La Rochelle est à la fin du Moyen-Âge un pôle majeur de réexportation des ardoises bretonnes.

Les matériaux de construction utilisés sur les chantiers d'entretien de Talmont sont ainsi issus en grande majorité du territoire local, qu'ils soient extraits sur la réserve seigneurial ou fabriqués par des artisans locaux ; l'importation de matériaux concerne avant tout des produits indisponibles dans le milieu proche, à une date tardive. Toutefois, la prudence s'impose pour ce qui concerne ces données : les matériaux ainsi acquis pour les réparations et l'entretien peuvent différer, en qualité comme en quantité, des matériaux acquis pour des programmes de construction proprement dits.

Au terme de ce rapide aperçu des moyens de la construction à Talmont au XV<sup>e</sup> siècle, nous pouvons affirmer que les moyens humains, financiers et matériels de la construction y sont relativement dynamiques et diversifiés : les vastes ressources propres de la seigneurie, si elles ne consacrent qu'une petite partie de leurs dépenses aux œuvres et aux réparations, mettent tout de même en jeu une administration financière apparemment rigoureuse, dirigée en premier lieu par des officiers au contact de la réalité économique concrète ; l'existence d'un important milieu artisanal, compétent dans plusieurs domaines de spécialités techniques, permet de mener à bien une gamme importante de travaux ; les ressources locales, éventuellement complétées par des importations, couvrent tout l'éventail des matériaux de construction nécessaires. Bien que les documents ici étudiés ne portent pas sur des programmes de construction, il apparaît primordial de considérer ce contexte économique, social et technique lors de l'étude des constructions du Moyen Âge tardif au château de Talmont. En effet, l'examen du milieu du bâtiment au XV<sup>e</sup> siècle nous pousse à penser qu'à l'image de chantiers contemporains tel l'hôtel de Vasles étudié par A. Champagne<sup>143</sup>, les programmes de construction réalisés à Talmont à la fin du Moyen Âge ont pu être réalisés dans des conditions proches de celles que nous sommes employés

---

<sup>138</sup>Blandine Vue, « Localiser et reconnaître un site de tuilerie : l'exemple de la Haute-Marne », in *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Île-de-France et dans les régions voisines*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, pp.53-61.

<sup>139</sup>Alain Champagne, op.cit., 2007, p.38-55.

<sup>140</sup>Sarah Grenouilleau, op.cit., 2014, p.86.

<sup>141</sup>Clous « larges d'une ligne & longs d'un pouce et demi » au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'après *Le Dictionnaire Universel Des Arts Et Des Sciences*, Paris, Mercier, 1732, vol.1, p.236. Une éventuelle évolution des dimensions entre le XV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle n'est pas connue.

<sup>142</sup>A.D.Vendée, 1E/1256.

<sup>143</sup>Alain Champagne, op.cit., 2007, p.57.

à décrire ici. Si l'administration financière des chantiers de constructions est bien différenciée de celle de la seigneurie, il y a fort à parier que des moyens techniques et humains comparables y furent déployés.

Charles VIAUT

Université de Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (UMR 7302)